La lettre d'information des partenaires sociaux de la branche professionnelle Animation

le lien

cpnef animation

www.cpnefanimation.fr

n° 27 ▶ novembre 2013

Éditorial

3, 2, 1, c'est parti !

Nouveau nom, nouveau look, *La lettre d'information des partenaires sociaux de la branche professionnelle Animation* évolue et se modernise. Sobre, graphique, coloré, *le lien* marque un nouveau départ tout en s'inscrivant dans la continuité de la précédente lettre.

Témoin des évolutions du secteur, porte-parole des grands enjeux en matière de formation et d'emploi, *le lien* reste au plus près de l'actualité et s'ouvre davantage sur l'aspect social, au cœur des problématiques actuelles. Une volonté forte l'anime : faire vivre un lien entre les partenaires sociaux – représentants d'employeurs et de salariés – et les acteurs de l'animation.

Publiée à 12 000 exemplaires, cette lettre « papier » viendra en complément du nouveau site Internet de la branche professionnelle Animation, dont le lancement est imminent. Facile et agréable d'utilisation, le site comportera une interface dynamique et moderne, dans la même ligne graphique que *le lien*.

Vous y trouverez toutes les informations sur la branche : actions, diplômes, publications... ainsi qu'une rubrique « Actualités » qui sera régulièrement alimentée de brèves portant sur l'économie sociale et solidaire, le droit du travail, Uniformation... Dès la page d'accueil, un formulaire vous permettra de vous abonner gratuitement à la newsletter trimestrielle de la branche et de recevoir ainsi toutes les actualités directement dans votre boîte mail.

En cette rentrée chargée de nouveautés pour la CPNEF mais aussi pour l'animation, nous sommes donc heureux de vous présenter ce nouveau numéro consacré aux bilans et perspectives des actions de la branche et d'Uniformation.

« le lien viendra en complément de notre nouveau site Internet, dont le lancement est imminent. »

Sommaire

Éditorial ▶ 3, 2, 1, c'est parti !

p2-3 ▶ Catalogue de formations : bilan 2013, objectifs 2014

Le point sur les emplois d'avenir

p4 ▶ Entrez dans la danse !

Vous pourrez bientôt accéder à notre nouveau site Internet : www.cpnefanimation.fr

Catalogue de formations : bilan 2013, objectifs 2014

Vecteur d'évolution professionnelle, de développement des compétences et d'enrichissement personnel, l'accès à la formation professionnelle est une priorité pour la branche. Depuis sa création en 2008, le catalogue des formations de l'animation accompagne les entreprises qui souhaitent former leurs salariés. Souple et évolutive, l'offre de formations se renouvelle chaque année en fonction de la demande et des remontées du terrain. Bilan sur les formations 2013 et tour d'horizon des nouveautés 2014.

Une offre de plus en plus diversifiée

Avec 71 sessions organisées en France en 2013 (contre 70 en 2012 et 65 en 2011), et une palette de 26 formations différentes (contre 25 en 2012 et 17 en 2011), l'offre de formations 2013 se révèle aussi dense que les années précédentes et plus diversifiée.
Au 8 octobre 2013, 938 personnes au total étaient inscrites à l'une des formations proposées par le catalogue.

Nombre de formations par région en 2013

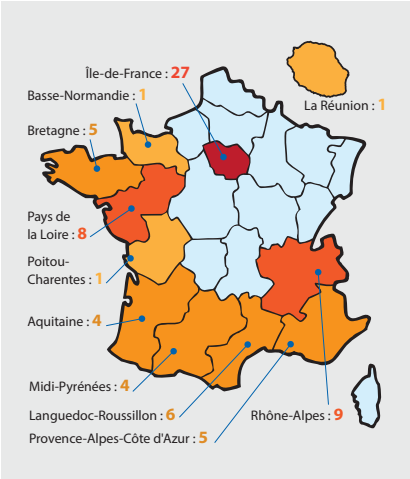

Nombre de formations par région prévues en 2014

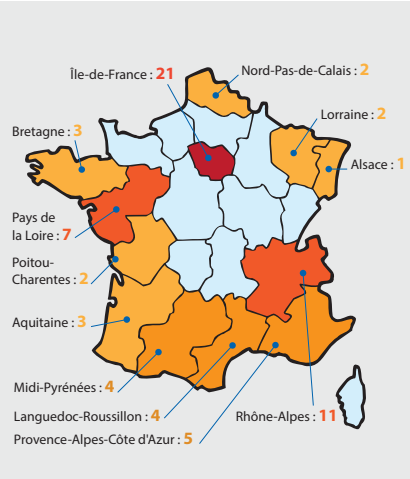

Regards croisés

La formation « Pratique des activités intergénérationnelles » s'est déroulée sur deux jours, à Montpellier, en mars dernier.
• **Isabelle Koelsch**, directrice du campus Léo Lagrange à Paris, représente l'organisme qui l'a mise en place.
• **Halina Jonczy**, animatrice au centre socioculturel Les Longs Prés à Rennes, est l'une des 14 stagiaires à l'avoir suivie.

• Pourquoi avez-vous proposé ou choisi cette formation ?

Isabelle Koelsch : Nous formons des animateurs intervenants auprès d'un public en perte d'autonomie depuis une vingtaine d'années. Depuis quelque temps, nous avons remarqué que de plus en plus d'animations intergénérationnelles se mettaient en place, mais souvent dans le cadre d'actions ponctuelles seulement (lors d'un carnaval, d'une fête...). Notre volonté était que les professionnels prennent conscience de la possibilité de mener à bien de véritables « projets » intergénérationnels.
Halina Jonczy : Je suis animatrice auprès d'un public de plus de 60 ans et cela m'arrive d'organiser des actions intergénérationnelles. Je n'avais jamais suivi de formation pour cela auparavant et je ressentais le besoin de compléter et d'élargir mon champ de compétences.

• En quoi l'aspect intergénérationnel est-il un atout pour l'animation ?

I. K. : La rencontre entre plusieurs générations est source d'une formidable complémentarité. Les personnes âgées ont beaucoup à offrir : elles possèdent l'expérience de la vie ! La mise en place de tels projets permet de rompre l'exclusion et de détruire les préjugés et les peurs qui existent entre les générations.
H. J. : C'est un excellent moyen de réunir tout le monde, y compris le public qui ne peut pas venir habituellement, comme les grands-parents qui doivent garder leurs petits-enfants par exemple.

• Quel bilan en tirez-vous ?

I. K. : Le bilan est très positif. Une réflexion a été menée sur l'aspect « donnant donnant » de ce type de projets et des échanges informels sont nés à partir de vécus personnels. Les stagiaires regrettent juste de ne pas avoir pu disposer d'une troisième journée !
H. J. : Notre groupe, composé de profils très différents, était dynamique et nous avons beaucoup échangé. Aujourd'hui, j'essaye de faire attention à rendre les actions intergénérationnelles que j'anime intéressantes pour chaque tranche d'âge : ludiques pour les jeunes, plus calmes pour les personnes âgées... Même si je n'applique pas tout ce que j'ai appris, j'ai pu me constituer une précieuse boîte à outils !

Et en 2014 ?

En 2014, 65 sessions seront proposées et 7 nouvelles formations verront le jour, essentiellement dans le domaine des pratiques culturelles et artistiques.

Renforcer les pratiques culturelles et artistiques

Les opérateurs culturels constatent de façon récurrente que les enfants et les jeunes, dans le cadre de temps d'accueil collectif, fréquentent peu les propositions des territoires, même si elles sont gratuites. Le ministère de l'Éducation nationale relève aussi des inégalités : *« L'éducation artistique et culturelle est encore trop inégale d'un jeune à l'autre, pour des raisons diverses (socioculturelles, géographiques, etc.) et en fonction des écoles ou établissements fréquentés. »* Selon le ministère, la mise en œuvre de Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) devrait permettre de *« mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, [...] les relier aux expériences personnelles [...] les enrichir et [...] les diversifier »*.
Les accueils de loisirs sont des espaces éducatifs à même de favoriser découvertes et initiations. Ils pourraient proposer davantage d'animations dans le domaine culturel si les animateurs étaient eux-mêmes sensibilisés à cette démarche et préparés à accompagner des rencontres culturelles.
Au regard de ces enjeux éducatifs et de ce contexte, il a semblé indispensable à la CPNEF de renforcer ses propositions dans ce domaine.

Enrichir les nouveaux temps périscolaires

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, à la rentrée 2013, a orienté le choix de nouvelles actions en direction des animateurs en Accueil collectif de mineurs (ACM). *« Il s'agit aussi d'une "réforme" des temps périscolaires »*, souligne Laurence Gilbert, membre du groupe de travail « Catalogue de formations 2014 » de la CPNEF. *« Des réflexions de fond sur les contenus, la qualité, la recherche d'une continuité entre temps scolaire et temps périscolaire se sont engagées un peu partout. Et bien évidemment, la question de la formation des animateurs est arrivée assez vite dans les débats. »* L'enjeu est de permettre aux animateurs en ACM de renforcer leurs compétences : *« Les animateurs en ACM sont souvent "généralistes" [...], leurs aptitudes personnelles, leur goût pour une pratique artistique ne suffisent pas toujours à les "armer" pour transmettre. Le théâtre, les activités scientifiques, l'utilisation des nouvelles technologies, la lecture, l'écriture, la musique, font déjà partie du quotidien des ACM. Il s'agit là de donner des outils techniques leur permettant de construire une séquence d'animation cohérente, dans une dynamique de projet, ou encore leur permettre de s'initier ou se perfectionner dans la thématique de leur choix. »*

Accueillir au mieux les enfants en situation de handicap

Autre nouveauté 2014, la formation « L'accueil des enfants en situation de handicap en ACM » marque la volonté de s'adapter aux évolutions du métier et du public accueilli : *« De plus en plus d'enfants en situation de handicap fréquentent les ACM. Cette formation doit apporter des éléments de réflexion et de compréhension aux animateurs pour une meilleure prise en charge des enfants. »*

Un catalogue de « proximité »

Pour Laurence Gilbert, le catalogue doit avant tout répondre aux attentes de son public. *« Les salariés et leurs employeurs doivent trouver des formations adaptées à leurs métiers et des moyens efficaces leur permettant de partir en formation. En particulier les petites entreprises pour qui c'est parfois plus difficile d'envoyer un salarié en formation »*, ajoute-t-elle avant de conclure : *« Formation technique, pédagogique, les salariés doivent pouvoir réinvestir les acquis de la formation sur leur lieu de travail de manière immédiate. »* ●

Les nouvelles formations 2014

Pratiques culturelles
- Animation musicale avec des enfants pour non-musiciens (niveau 2)
- Les activités scientifiques et techniques dans les temps péri et extra scolaires
- Lire avec les enfants
- Éducation aux médias et utilisation des nouvelles technologies
- Réaliser un spectacle de théâtre avec des enfants
- Écrire avec des enfants

Pédagogie
- L'accueil des enfants en situation de handicap en ACM

Retrouvez le catalogue en ligne sur
www.offredeformation-uniformation.fr

Le point sur les emplois d'avenir

Les chiffres Uniformation

Au 25 septembre 2013, sur les 873 salariés en emplois d'avenir ayant suivi une formation financée par Uniformation, 206 salariés provenaient du secteur de l'Animation, 146 salariés du secteur « Acteurs du lien social et familial » et 107 salariés du secteur « Aides à domicile ».
Le coût moyen des actions de formation s'élève à 3 175 € et le montant engagé au titre de la formation des tuteurs est de 32 000 €.
60 % des bénéficiaires ont un niveau de formation inférieur au Bac.
Diverses formations ont été suivies : CAP, BP, TP, CQP Animateur périscolaire, qualifications reconnues dans les classifications des conventions collectives...

Ce que dit la CPNEF

La CPNEF souhaite qu'une véritable éthique soit respectée, que la valorisation des compétences soit recherchée et que des parcours de qualification soient construits pour ces salariés.
La formation CQP Animateur périscolaire est une formation pertinente dans le cadre de ce parcours. Elle pourrait être complétée par une formation BAFD.

Voir le site Uniformation consacré aux emplois d'avenir et aux actions spécifiques mises en place : **www.emploisdavenir-uniformation.fr**

Entrez dans la danse !

Le 11 juin dernier, la CPNEF de l'animation a validé le Certificat de qualification professionnelle (le CQP) Animateur danse. Zoom sur ce nouveau CQP, le second diplôme de la branche après celui d'Animateur périscolaire (voir l'encadré).

© DR

Un double objectif

Si la loi impose aux enseignants de danse classique, contemporaine et jazz de disposer du diplôme d'État (DE) ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse pour exercer à titre professionnel (loi du 10 juillet 1989), rien n'était jusque-là prévu pour toutes les autres danses, dont certaines, comme les danses du monde ou le hip hop, connaissent pourtant un véritable engouement. C'est désormais chose faite avec la validation, le 11 juin dernier, du CQP Animateur danse. Fruit du travail mené par les partenaires sociaux de l'animation, ce certificat répond à un double objectif : assurer la sécurité des publics et la professionnalisation des intervenants.

Le rôle d'animateur danse

L'animateur danse anime des ateliers et des séances collectives de danse autour de l'écoute d'un rythme et l'apprentissage de pas de base, sans qu'il soit question de perfectionnement, ni de validation de compétences. Il veille également à la sécurité des pratiquants.

Le déroulement de la certification

Le CQP s'articule autour de trois unités de certification : la préparation (de la séance et d'un cycle en lien avec le projet de la structure), l'animation (accueil des publics, encadrement du groupe, évaluation de l'action) et l'inscription dans le projet de la structure (coordination avec les autres collègues, réalisation des tâches administratives liées à l'activité...). L'évaluation des différentes unités passe par un entretien individuel, la réalisation d'une animation et la production d'un texte écrit d'une dizaine de pages. Les candidats associeront théorie et pratique en vivant la formation en alternance.

Des situations d'exercice variées

Le métier d'animateur danse s'exerce dans des associations spécialisées ou généralistes – MJC, centres d'animation, centres de loisirs, clubs de jeunes, centres sociaux et culturels… – et s'applique à des domaines dansés très divers. Il est ouvert à tous les publics.

Et concrètement ?

16 % des entreprises de la branche soit environ 1 900 entreprises sont susceptibles de mettre en œuvre des activités de pratiques artistiques dont la danse. La CPNEF poursuit ses travaux sur la mise en place opérationnelle de ce CQP et notamment des premières formations.

Zoom sur le CQP Animateur périscolaire

Ce CQP à destination des salariés qui animent les temps périscolaires des enfants comprend trois modules de formation :
- accueil des enfants et de leurs familles dans les temps périscolaires ;
- conception d'un projet d'activités ;
- conduite des temps d'animation périscolaire en direction des publics enfants.

Il s'agit de professionnaliser des animateurs encadrant des accueils périscolaires. Ce CQP Animateur périscolaire est inclus dans la liste des diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation en Accueil collectif de mineurs (ACM). Les titulaires de ce CQP disposent également des UC5 et UC9 du BPJEPS LTP.

2009 : validation par la CPNEF
2011 : inscription au Répertoire national des certifications professionnelles

34 sessions de formation,
398 personnes certifiées*

Répartition homme/femme

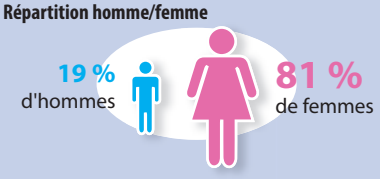

Répartition par âges

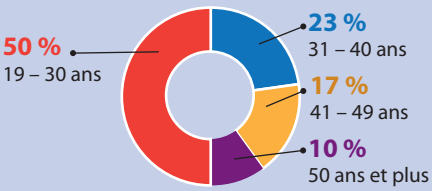

** Données fin août 2013*

Le lien, la lettre d'information des partenaires sociaux de la branche professionnelle Animation – N° 27 – novembre 2013 – ISSN 2103-7892
Directeurs de la publication : Sophie Dargelos (CNEA) et Joël Chiaroni (CFTC-CSFV)
Comité de rédaction : Henri Borentin (CNEA) ; Jean-Jacques Braghini (CFE-CGC) ; Évelyne Devillechabrolle (SNEPAT-FO) ; Christophe Fontenay (CNEA) ; Marylène Gardet (CGT-FERC) ; Céline Pastot (CNEA) ; Yann Poyet (SNEPAT-FO) ; Antoine Prost (CFE-CGC-FFASS) ; Catherine Sergent (CFDT-F3C).
Rédaction, coordination de la publication, conception/réalisation : Chromatiques éditions – 47/49, avenue du Dr Netter – 75012 Paris – Tél. : 01 43 45 45 10 – www.chromatiques.fr
Impression sur papier issu de forêts durablement gérées et par un imprimeur certifié Imprim'Vert.

www.cpnefanimation.fr
Les partenaires sociaux de la branche professionnelle Animation
Organisations syndicales de salariés :
CFDT-F3C (f3c@cfdt.fr) ; CFTC-CSFV (csfv@csfv.fr) ; CFE-CGC-FFASS (contact@snesip-cfecgc.fr) ; CGT (USPAOC : contact@uspaoc-cgt.org et FERC : ferc@cgt.fr) ; SNEPAT-FO (info@snepat-fo.fr) ; UNSA (mmangin@unsa.org)
Organisation employeur :
CNEA (cnea@cnea-syn.org)